



# **PROCES VERBAL D'INVENTAIRE SUR** **LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE VINGT-SIX SEPTEMBRE A DOUZE HEURES**  
**ET QUARANTE-CINQ MINUTES**

**A la requête de :**

La SAS LES MANDATAIRES, Société de mandataires judiciaires près les Tribunaux de Commerce du ressort de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE, domiciliée en cette qualité à (13300) SALON EN PROVENCE – 305 Boulevard Maréchal Foch et désignée ici à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de la SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE dont le siège social est à VITROLLES (13127) 78 boulevard de l'Europe, nommée à ces fonctions suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE, le 19 septembre 2024,

Déférant à cette réquisition et après avoir invité Madame BELLOLI Sandrine représentant le Président de la SAS dont s'agit, Monsieur JACQUES SORIANO, à se rapprocher de l'Etude de Commissaires de Justice soussignée pour qu'il puisse être procédé à l'accomplissement de la mission prescrite, toutes mesures en la matière préalablement prises,

**J'ai,**

**Société Civile Professionnelle Alain DONAUD, Nathalie JEAN & Valérie BERTAUD,**  
**Commissaires de Justice Associés à la Résidence de 13300 SALON DE PROVENCE,**  
**y domiciliée, 229 Avenue Georges Borel,**

Eté contactée par téléphone par Madame BELLOLI Sandrine, comptable salariée de la SAS VECTEL dont la SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE est la représentante légale, ainsi déclaré, par téléphone.

Après que je, en la personne de Maître BERTAUD Valérie, Commissaire de justice au sein de la SCP DONAUD JEAN BERTAUD, lui ai décliné mon nom, ma qualité et l'objet de ma mission à laquelle cette dernière m'a indiqué ne pas s'opposer, rendez-vous a été ensuite pris à l'adresse de la SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE à VITROLLES (13127) pour le 26.09.2024 à 12h45 pour que je réalise ma mission d'inventaire.

Le 26 septembre 2024 à 12h45, je me suis donc rendue toujours en la personne de Maître BERTAUD, 78 boulevard de l'Europe 13127 VITROLLES. Là étant, j'ai rencontré Madame BELLOLI Sandrine, ainsi déclaré et le chef d'exploitation de la SAS VECTEL ainsi déclaré.

4160454

COPIE

2024 005559

**LIQUIDATION JUDICIAIRE SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE**

Avant de commencer l'inventaire, j'ai interrogé Madame BELLOLI Sandrine sur les biens détenus par PICOTEUX ET COMPAGNIE et susceptibles de revendication. Cette dernière m'a alors indiqué que la SAS dont s'agit n'en avait aucun.

Interrogé par mes soins le système d'immatriculation m'a appris que la SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE avait 1 véhicule immatriculé à son nom.

Madame BELLOLI, ainsi déclaré, m'indique que ce véhicule est le seul actif et unique de la SAS PICOTEUX

Puis, toujours en la présence de Madame BELLOLI, j'ai procédé à l'inventaire des biens suivants :

<u>DESCRIPTION DES BIENS</u>
<b>1 véhicule RANGE ROVER EVOQUE JAGUAR LAND ROVER LIMITED Immatriculé DY-745-YP 1ère MEC 18/01/2016 90 000 km non garanti Avant gauche enfoncé Coté droit très abîmé Etat intérieur correct</b>
<b>TOTAL ESTIMATION</b>

Aucun autre élément utile et permis dans le cadre de ma désignation n'ayant pu être obtenu, j'ai clôturé mes opérations, en dressant du tout le présent procès-verbal d'inventaire pour servir et valoir ce que de droit sous toutes réserve.



4160454  
2024 005559

COPIE

**LIQUIDATION JUDICIAIRE SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE**





**LIQUIDATION JUDICIAIRE SAS PICOTEUX ET COMPAGNIE**



Le présent acte comporte QUATRE pages et CINQ clichés photographiques pris et intégrés par mes soins sans renvoi ni mot nul outre le résultat du SIV et le détail du cout de l'acte.

<b>Art. A444-2 du Code de Commerce</b> (Calculée sur la valeur de réalisation) <b>Emolument 3 (de 4601 à 34500 euros)</b>	57.51 €
<b>Art. A444-5 du Code de Commerce</b> Vacations	23.00 €
Coût SIV (listes véhicules appartenant à la société)	17.02 €
<b><u>TOTAL HT</u></b>	<b><u>97.53 €</u></b>
<b>TVA 20.00 %</b>	<b>19.51 €</b>
<b><u>TOTAL TTC</u></b>	<b><u>117.04 €</u></b>

**Maître Valérie BERTAUD**

